

Rapport d'exécution 2015

Propositions pour l'écologie au quotidien

Le Collectif des associations citoyennes a réalisé en 2015 un programme d'action, subventionné (entre-autre) par le conseil régional d'Île-de-France (CRIF), destiné à diffuser des propositions concrètes pour une écologie pratique, participant du changement climatique. Cette action se situait dans le cadre de l'appel à projets « 2 millions pour le climat » destiné à mobiliser les franciliens pour la COP 21.

Ce travail de sensibilisation a comporté 6 volets.

Réalisation d'un répertoire de l'écologie au quotidien

Ce répertoire a été publié au format papier sous forme d'un fascicule de 92 pages, pour la première édition, dès la fin du mois de juillet, de 100 pages pour la seconde édition. Il regroupe des actions réalisables par des personnes ou des groupes comptant sur leurs propres forces, sans moyens publics. Il s'agit de montrer que chacun peut agir là où il est contre le réchauffement climatique et pour la transition écologique. Il ne constitue pas un catalogue d'exemples qu'il s'agirait d'imiter, mais une boîte à idées permettant à chacun d'inventer ses propres actions. Chaque idée est illustrée par un ou deux exemples, des liens, noms, adresses... où le citoyen peut s'adresser.

Son élaboration s'est appuyée sur les témoignages des membres du Collectif des Associations Citoyennes et sur un travail en réseau avec des organisations qui disposent d'une grande expérience dans chacun des domaines référencés. La conception de ce répertoire et le choix des chapitres ont été le fruit d'un travail collectif au sein du **groupe « écologie au quotidien »** du Collectif des Associations Citoyennes. Huit réunions de travail collectives, la participation à d'autres réseaux et collectifs, de nombreux échanges, un comité de pilotage, des soirées débat, de nombreuses recherches, rencontres, lectures et questions, une vingtaine de bénévoles actifs avec une méthodologie et des outils créés collectivement et une coordinatrice ont permis la création de ce répertoire.

Alors que la convention avec le CRIF visait l'objectif de rassembler une centaine d'actions, près de 300 ont été répertoriées, ce qui montre la créativité et la capacité d'innovation des associations sur le terrain.

Cette publication a eu un grand succès, avec 3 tirages successifs à 400 exemplaires. Les commandes multiples ont été effectuées par certaines associations, par des élus et même par un service régional du ministère de l'équipement.

NB. La moitié des exemplaires a fait l'objet d'une participation aux frais de 5 €, l'autre moitié a été distribué gratuitement pour assurer la promotion du travail vis-à-vis de publics particuliers.

Site spécifique

Un site spécifique a été créé les 9 et 10 juillet, sous Wordpress, avec l'aide de l'école des métiers de l'information (EMI), qui a apporté son savoir-faire. On pourra consulter ce site à l'adresse suivante <http://www.associations-citoyennes.net/ecologie/>

Ce site interactif reprend l'intégralité des informations figurant dans le fascicule papier, avec en outre un chapitre « références et outils » qui fournit des informations qui étaient trop détaillées pour être éditées au format papier, en particulier des listes de films et de créations artistiques en lien avec le climat ou la transition écologique.

Le site offre, en outre, la possibilité pour les internautes d'ajouter leur contribution. De ce fait, des critiques et améliorations ont été apportés à la première édition, ainsi que des compléments. En particulier, 2 internautes très « affûtés » ont fait des observations sur le chapitre santé, qui comportait des informations de nature commerciale ou trop vague. Le CAC a demandé à l'un des internautes de réécrire le chapitre santé, maintenant beaucoup plus clair, en distinguant santé et bien-être et avec des informations validées.

La mise en débat des informations sur le site est un élément important, car il serait difficile de constituer a priori un groupe d'experts disposant de toutes les compétences requises, compte tenu de la grande variété des informations collectées.

Des compléments ont également été apportés, avec des actions nouvelles et des précisions, qui ont fait passer la 2^e édition papier de 92 pages à 100 pages.

Communication autour du répertoire en direction des médias

Une information a été apportée au réseau des journalistes du Collectif (environ 150 destinataires), et quelques médias ont été informés de vive voix : Reporterre, Bastamag, France Inter (CO2 mon Amour), ainsi que des radios locales. Mais, à partir du mois de septembre 2015, il a été très difficile de se faire entendre dans le vacarme médiatique qui précédait la COP 21. Plusieurs blogs ont cependant parlé du répertoire. Citons par exemple celui de Jean Gadrey :

L'écologie au quotidien : une réussite du collectif des associations citoyennes

« C'est un petit bouquin de 90 pages, de présentation sobre, de prix très sobre (5 euros), et on peut même le télécharger gratuitement via le lien www.associations-citoyennes.net (rubrique « thématiques et dossiers »), bien que dans ce cas le support papier soit une aide à l'usage « au quotidien ». La perspective de la COP 21 est très présente, mais il a un avenir plus « durable », d'autant que son amélioration en ligne est prévue sur un mode participatif à partir de cette version provisoire.

« Ce n'est pas le seul inventaire existant des « alternatives qui marchent » en France (avec un accent non exclusif sur des initiatives franciliennes), mais il a deux originalités : 1) lier l'écologie des « petits gestes », celle des actions de « petits collectifs », et celle des mobilisations plus vastes, et 2) lier l'écologie et le social. ET C'EST UNE MINE, comme quoi certaines exploitations minières sont excellentes pour la planète...

« Qui plus est, ce répertoire national et francilien est appelé à donner naissance à des répertoires bien plus complets sur des territoires. Non pas pour le plaisir de faire de beaux répertoires, mais pour sensibiliser le plus grand nombre et inciter à agir ici et maintenant. »

Communication en direction des associations

Diffusion à l'ensemble des membres du Collectif

Les 2.100 correspondants du Collectif en Île-de-France ont été informés du projet, puis de sa réalisation. Le projet a suscité un grand intérêt, d'où les 3 éditions successives du répertoire (1.200 exemplaires). Il a suscité un débat et une prise de conscience de l'importance du travail réalisé par de petites associations qui n'ont pas de salariés, travaillent en misant sur l'engagement de leurs membres et font preuve d'une grande inventivité.

CAP

Dès le mois de juin, une soirée débat a été organisée avec le CAP (Carrefour des associations parisiennes) pour l'ensemble des associations de la capitale (diffusion de l'invitation à 20 000 exemplaires) et une quarantaine de participants. Cette soirée s'est traduite par de nombreuses prises de contact avec des personnes souhaitant travailler dans l'avenir sur la suite du projet.

Intervention devant des assemblées

Ce travail sur la sensibilisation écologique a été présenté à l'assemblée générale du CRID¹, au mois de juin, devant une trentaine de réseaux nationaux, avec un exposé suivi d'un débat.

Ce programme de sensibilisation a également été présenté (hors région) devant le mouvement associatif de Picardie le 14 novembre, avec un débat sur les méthodes propres à sensibiliser le plus grand nombre.

Présence sur le terrain et pendant la COP 21

La sensibilisation autour du répertoire a donné lieu à de nombreuses rencontres.

¹ Centre de recherche et d'information sur le développement, qui regroupe une cinquantaine d'associations de solidarité internationale, réunies autour d'une vision partagée de la solidarité internationale, reposant sur le partenariat et l'éducation au développement

A Viroflay (78), une soirée de présentation a été réalisée en septembre avec une trentaine de personnes, qui s'est prolongé par un travail en petit groupe autour de la question « et moi, que puis-je faire ? ».

Un stand a été organisé lors d'Alternatiba à Paris, le 27 septembre, avec de nombreux contacts et la participation de nombreux bénévoles. La diffusion du répertoire a également été assurée sur divers stands a également été organisée lors d'Alternatiba Lagny, Aubervilliers.

Pendant la COP 21, le répertoire a été diffusé sur le stand tenu par le CAC au village mondial des alternatives, et au Bourget, sur le stand du département du Val-de-Marne. À cette occasion, un PowerPoint a été réalisé pour faire une présentation synthétique et adaptée au public très volatile de ce type de manifestations.

Enfin, une intervention a été faite le 10 décembre au Grand-Palais sur le stand de la Fondation de France (co financeur du projet) pour présenter le travail réalisé et la démarche de sensibilisation.

Travail avec les collectivités

Plusieurs dialogues dans la durée ont été engagés avec diverses collectivités de l'Île-de-France.

Val-de-Marne.

Le Collectif a participé à la mobilisation des associations du Val-de-Marne en direction de la COP 21 avec la perspective d'élaborer un répertoire local pour ce département, en lien avec Val-de-Marne en transition. Ce travail n'a pas débouché en 2015, mais s'est traduit par la participation du CAC à l'animation du stand du Val-de-Marne sur le site du Bourget. Il doit se poursuivre en 2016 sous une forme qui reste à déterminer.

Plaine commune.

Le travail avec Plaine Commune² s'est concrétisé par la participation du Collectif des associations citoyennes à la foire aux savoir-faire qui a eu lieu le 19 décembre, donc après la COP 21, au cours de laquelle le répertoire a été présenté et distribué aux participants intéressés. Ce partenariat doit également se prolonger en 2016 avec la perspective d'un répertoire local pour le territoire de Plaine Commune.

Ville de Paris.

La discussion qui s'est engagée avec la Ville de Paris a conduit à l'organisation d'un débat sur le thème : « l'écologie pour tous, comment et pourquoi les citoyens peuvent agir par eux-mêmes » le 27 septembre, pendant la manifestation d'Alternatiba Paris, avec Celia Blauel, adjointe au maire de Paris chargé de l'environnement, du développement durable et de l'eau, Elisabeth Bourgain, maire-adjointe de l'île Saint-Denis et Patrick Viveret, philosophe.

Ce débat de très bonne qualité s'est déroulé en plein air, avec la présence de personnalités comme Edgar Morin et Claude Alphanéry. Le Collectif a réalisé à cette occasion quatre vidéos sur les interventions de ce débat (tournage et montage en collaboration avec Conceptu'Elles) que l'on peut voir sur le site du collectif à <http://www.associations-citoyennes.net/?p=6748>

Conclusion

Au total, une dynamique a été amorcée autour de la question de la vulgarisation écologique, avec la diffusion de nombreux exemplaires du répertoire, de nombreuses associations et collectivités intéressées. Mais le délai de mise en route de ce type de réflexion est assez long. La plupart des projets qui ont été esquissés vont peut-être se concrétiser en 2016, notamment au niveau de certaines collectivités. De plus, l'événement phare que constituait la COP 21 était favorable à une sensibilisation large, et a permis d'organiser des débats et des manifestations nombreuses avec une forte participation du public. Mais en revanche il n'était pas favorable à une réflexion dans la durée pour des changements qui sont de nature culturelle puisque touchant aux modes de vie, de production et de consommation des habitants.

La diffusion des répertoires s'est traduite par des demandes de répertoires locaux, car c'est dans la proximité la sensibilisation plus facile de proposer des actions dans la proximité. Plusieurs projets commencent à être discutés avec des collectivités ou avec des réseaux associatifs dans ce sens.

² Communauté d'agglomération regroupant 9 communes de Seine-Saint-Denis (420 000 habitants), dont Saint Denis, Aubervilliers et l'Île-Saint-Denis, présidée par Patrick Braouezec

Elle a également suscité le souhait d'élargir la gamme des actions présentées à des actions porteuses de lien social, d'éducation populaire ou de participation citoyenne, notamment sur certains territoires, et de creuser particulièrement l'apport des actions artistiques à la sensibilisation écologique. Les outils et la méthodologie mis en place peuvent être réinvestis pour permettre un travail collaboratif efficace.

Aussi, le Collectif souhaite donner une suite à ce premier travail en élaborant un programme d'actions qui porterait en 2016 sur l'appui du Collectif l'élaboration de répertoires locaux, l'extension à de nouveaux domaines et une réflexion sur les conditions d'une sensibilisation de l'ensemble des citoyens, au-delà de ceux qui sont déjà convaincus. Il pense sérieusement que la transition écologique est nécessaire et qu'elle concerne tous les citoyens, la question posée est celle des méthodes qui permettent de toucher le plus grand nombre.